



C'est le prêtre (Cohen) –et non le médecin – qui est appelé pour des problèmes de plaies sur le corps. Car la tsaraat n'est pas causée par un virus ou un microbe, mais par la médisance du "malade".

Les lois d'Israël

Les plaies sur les murs

Le livre du Lévitique (Vayikra) présente une "maladie" originale pouvant toucher le corps, les habits et les murs d'une maison.

Pour la tradition orale cette plaie dite "tsaraat" était la punition de celui qui avait médité contre son prochain.

ויקרא פרק יד

(לד) כִּי תִבְאוּ אֶל אֶרֶץ כְּנָעַן אֲשֶׁר אֲנִי נֹתֵן לָכֶם לְאֶחְזָה וְנִתְּתִי נֹגַע צָרַעַת בְּבַיִת אֶרֶץ אֶחְזָתְכֶם:
 (לה) וּבָא אֲשֶׁר לוֹ הַבַּיִת וְהִגִּיד לַכֹּהֵן לֵאמֹר כָּנֹגַע נִרְאָה לִי בְּבַיִת:
 (לו) וְצִוָּה הַכֹּהֵן וּפָנּוּ אֶת הַבַּיִת בְּטָרִם יָבֵא הַכֹּהֵן לִרְאוֹת אֶת הַנֹּגַע וְלֹא יִטְמָא כָּל אֲשֶׁר בְּבַיִת
 וְאַחֲרַיִךְ כֵּן יָבֵא הַכֹּהֵן לִרְאוֹת אֶת הַבַּיִת:

אבן עזרא

(לד) וטעם כי תבאו אל ארץ כנען כי זה נוהג בארץ לבדה בעבור גודל מעלת הארץ כי המקדש בתוכם, והכבוד בתוך המקדש

Lévitique chapitre 14

34-"Quand vous serez arrivés au pays de Canaan, dont je vous donne la possession, et que je ferai naître une altération lépreuse dans une maison du pays que vous posséderez,

35- celui a qui sera la maison ira le déclarer au pontife, en disant: "J'ai observé quelque altération à ma maison."

36- Le pontife ordonnera qu'on vide la maison avant qu'il y entre pour examiner l'altération, de peur que tout ce qui est dans la maison ne se trouve impur; après quoi, le pontife viendra visiter cette maison.

Abraham ibn Ezra (1092 – 1167)

Explication de "Quand vous serez arrivés au pays de Canaan", car cette loi s'applique en terre d'Israël seulement, du fait de la grandeur de la terre d'Israël ; car le Temple s'y trouve, et la gloire divine au milieu du Temple.